

Image not found or type unknown



Droit des élèves au collège

Par **Fefette**, le **07/03/2017** à **20:02**

Bonsoir, ma fille âgée de 13 ans élève en 4^{ème} c'est blessée et à eu une dispense de sport d'un mois cependant le professeur lui aurait demander de se faire évaluer sous peine d'avoir 0 sous couvert d'une loi permettant au professeur de suppléer l'avis médical. J'aimerais savoir si il est dans son droit. Merci